

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 20 octobre 2022 à 18 heures 00

Date de convocation :

13 octobre 2022

Date d'affichage :

14 octobre 2022

Objet

Emploi supplémentaire à
la garderie
intercommunale du
mercredi après-midi

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle,
VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine
Ms BALLARIN Jacques, DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTE
Bernard, SALES André, VALLE Anthony

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire explique que depuis la rentrée de septembre, le nombre d'enfants à la garderie du mercredi après-midi a fortement augmenté, et principalement avec de jeunes enfants.

Madame le Maire précise qu'une personne supplémentaire serait utile à compter du mercredi 9 novembre 2022 et jusqu'à la fin de l'année scolaire 2022-2023.

Les horaires seraient de 12h30 à 16h30, le mercredi, sauf s'il n'y a pas d'enfants inscrits à la garderie

Les frais liés à cet emploi seront divisés entre les 7 communes du RPI.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- donne son accord pour l'emploi de cette personne supplémentaire,
- donne son accord pour participer aux frais annuels liés à ce service.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Saint-Gaudens le 25 octobre 2022.

Fait à Barbazan, le 21 octobre 2022.

Le Maire,

